

La désobéissance peut elle être civique ?

En effet, lorsque l'on sait que dernièrement le parlement espagnol a voté une loi interdisant aux femmes d'avorter, on est en droit de se demander si la désobéissance peut être civique.

Définissons d'abord désobéir : Ne pas obéir à quelqu'un , en refusant de faire ce qu'il commande ou en faisant ce qu'il défend. S'opposer, se rebeller, résister, se révolter. Nous voilà prévenus, mais qu'est ce que le sens civique ? Le sens civique, c'est avoir le sens des responsabilités et de ses devoirs de citoyen.

Je crois que la désobéissance civique est un devoir moral lorsque des lois injustes sont votées et beaucoup le sont malheureusement. Par exemple lors de la seconde guerre mondiale, les gens qui faisaient partie de la résistance ont désobéi aux lois en se rassemblant et en organisant la résistance.

On peut aussi penser aux jeunes belges qui partent en Syrie porter soutien aux Djihadistes et se demander si c'est une désobéissance civique de partir la bas. J'ai plutôt l'impression qu'il s'agit de jeunes en quête d'identité et d'un idéal qui se font endoctriner par les discours islamistes. Et que donc ce n'est pas une désobéissance civique justifiée cependant qui suis-je pour juger ce que d'autres font ? Pour ces jeunes qui partent, leur choix est justifié et sont convaincus que ce qu'ils font est civique. Donc les désobéissances civiques dépendent aussi de notre idéologie propre et de ce que l'on pense du pouvoir établi et en l'occurrence des lois qu'il instaure.

La désobéissance devient civique à partir du moment où ma philosophie de la société ne correspond plus aux lois qui la régissent. Les désobéissances civiques ont amené les conquêtes sociales comme la journée des huit heures, les congés payés ou encore la semaine des 35 heures parce que des gens se sont rassemblés et ont dit la loi est mauvaise et il faut la changer. Les médecins qui pratiquent l'avortement alors que c'est interdit font preuve de désobéissance civique.

Ces gens ont désobéi parce qu'ils pensaient que leur démarche était légitime et logique, heureusement d'ailleurs. Mais c'est parce que les lois allaient à l'encontre de leurs valeurs morales. On pourrait donc dire que les maires français qui refusent de marier les couples homosexuels font preuve de désobéissance civique. Cependant une désobéissance n'est civique seulement si elle ne nuit pas à la liberté d'autrui.

Pour moi dans le cas des maires français, ce n'est plus de la désobéissance civique mais de l'illégalité.

Et c'est cela tout le débat, confronter les deux, mes valeurs s'opposent aussi à celles des autres. Dans certains cas je pense qu'un acte est civique mais dans un autre non, tout dépend de mon idéologie. Pour répondre à votre question, selon ma philosophie parfois la désobéissance peut être civique et parfois non.